



## COMPTE RENDU CMJE SAMEDI 19 MARS 2016

**Le Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants s'est réuni à la mairie à 10h30.**

**Étaient présents :** AMALOU Bhagya, BIALEK Léo, CAPDEPON Mathis, CHAVENEAU Gatien, COGNET Marie-Sarah, DUMONT Léa, FINOT Simon, FONTAINE Louise, GARNIER Louna, GAUTIER Matthys, GELDREICH Benjamin, GENSER Claire, LALONDE Lounès, LALONDE Olympe, LEMAUFFE Margot, LEMAUFFE Arthur, MOSRATI Nour, PAILLEY--PORET Anna, PAILLEY--PORET Constance, PRODHOMME Amandine, VIAUD Joséphine.

**Étaient absents :** CAPDEPON Louna, MERIAU Margot, PRODHOMME Océane, SIMON Clémence, SIMON Raphaël.

**Élus également présents à la réunion :** CHAUVOIS Christian, DE SLOOVERE Françoise, DIOUF Ghislaine, JOUAN-TRAMPLER Danielle, PUNCH Isabelle, RIQUART Annette, THOMASSE Daniel, THUILLIER-HAMEL Gérard, VINOT-BATTISTONI Dominique.

Validation du compte-rendu du CMJE précédent.

Olivier a distribué une synthèse qu'il a rédigée d'après le travail réalisé par les enfants lors du dernier CMJE, et les enfants ont continué à finaliser la charte.

Après avoir terminé la liste des « J'ai le droit, je dois, je n'ai pas le droit, je ne dois pas », les enfants ont travaillé en petits groupes sur la façon de communiquer sur la charte.

Les idées principales sont de passer dans les classes, de faire signer la charte par les élèves et de filmer des saynètes représentant les droits, devoirs, interdits.

Ce travail sera fait si le temps restant sur les trois dernières séances le permet ou sera peut-être simplifié.

Monsieur le Maire souhaite, qu'on évoque l'état d'avancement des projets proposés l'année dernière par le conseil municipal des jeunes de l'année passée concernant l'aménagement des espaces publics.

Nous vous rappelons que le prochain conseil municipal des jeunes aura lieu le 30 avril 2016.

### **Questions diverses :**

Anna signale que des poteaux du golf sont couchés.

C'est de la responsabilité du golf, non de la mairie, et c'est en cours d'expertise.

Nour demande si c'est bien la mairie qui est responsable sur les temps de cantine.

En effet, c'est bien un temps périscolaire, géré avec du personnel municipal.

Léo se demande pourquoi il ne voit pas de route barrée à proximité de la déviation qui a été mise en place devant la route des bleuets.

Le maire explique que la route barrée est celle de la Bijude, bien plus loin.

Bhagya explique que les travaux de la nouvelle école sont dangereux pour les piétons et qu'il n'y a pas de panneau qui leur demande de changer de trottoir.

En réalité, le chantier n'est pas très dangereux puisqu'il est clos, bien qu'il y ait des entrées et sorties de véhicules. La plate-forme sera finie le 7 avril 2016, il n'y aura plus que les travaux de gros œuvre. Il est néanmoins toujours possible de prendre le chemin piéton qui longe l'arrière de la poste, du carrefour contact et de l'ancien petit terrain de football pour permettre aux habitants des quartiers derrière la gendarmerie d'y accéder en toute sécurité.

Constance en profite pour demander quand sera finie l'école maternelle.

La fin des travaux est prévue pour juin 2017, afin que la rentrée de septembre 2017 se fasse dans la nouvelle école.

Matthys dit que les voitures roulent trop vite sur la route de Blainville.

Un ralentisseur est prévu mais on attend la fin des travaux de l'émissaire des eaux usées qui doit emprunter le même chemin.

Louise signale le passage de véhicules deux roues motorisés sur le skate park.

Même si cela est interdit, cela arrive malheureusement parfois.

Nour demande quand seront présentés les plans de l'école, suite à la demande de M. Poplin.

Ils seront d'abord présentés en réunion publique le 28/04/16 aux habitants de Biéville Beuville et ils seront fournis à l'école juste après.

Gatien signale que l'ampoule du feu piéton de l'école est peut-être grillée, car son papa s'est retrouvé la veille face à un feu éteint.

La panne de courant qui est survenue le vendredi 18/03/16 a peut-être été à l'origine de cette extinction. Cela sera néanmoins vérifié.

Le prochain conseil aura lieu le **samedi 30 avril 2016 à 10 h 30** en mairie.